

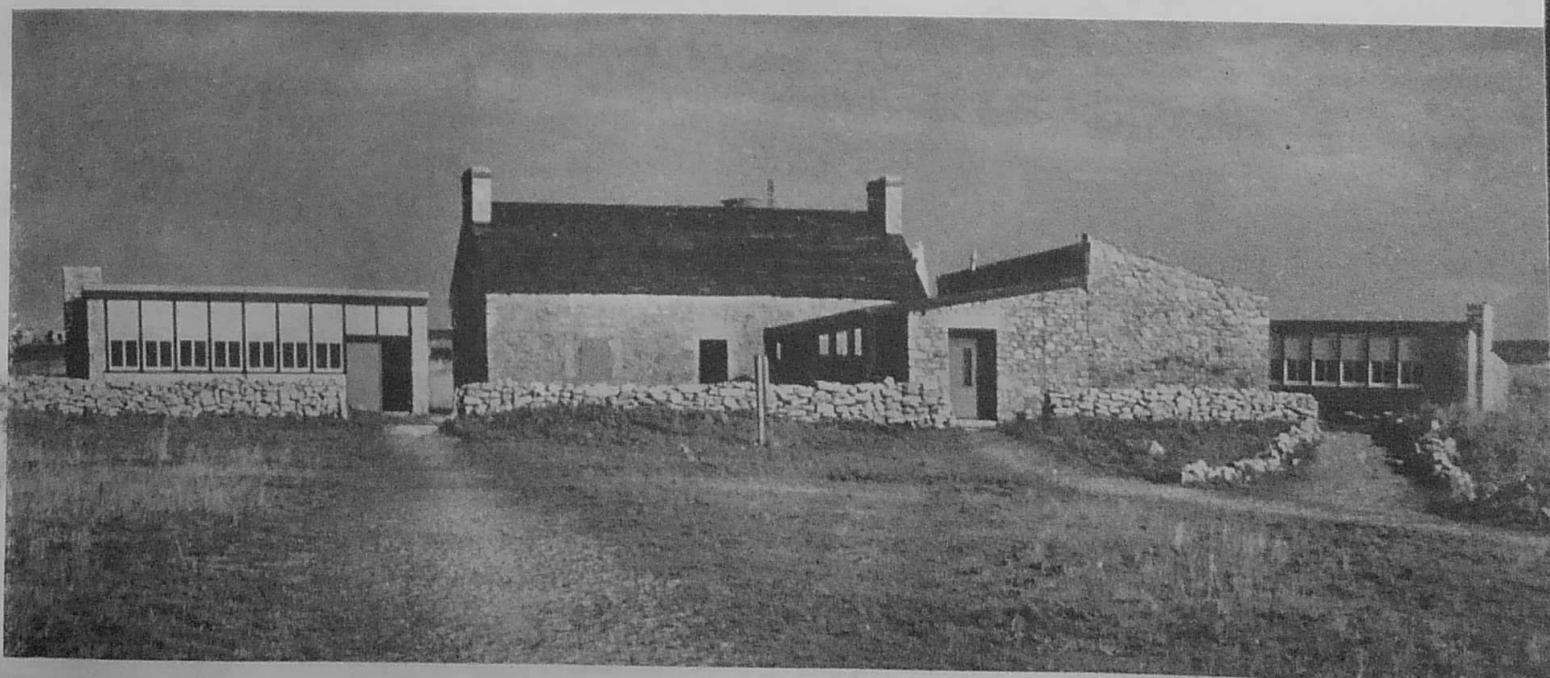
Le centre nautique des Glénans, école de voile et de formation maritime, dispose de deux îles dans l'archipel des Glénans, à 10 milles au large de Concarneau.

Un plan d'ensemble a été mis au point en 1953, et sa réalisation progressive permet d'assurer de façon plus satisfaisante l'hébergement des stagiaires et des cadres, l'entretien du matériel et le gardiennage des bateaux, qui se font de moins en moins sous les tentes.

Afin d'intégrer l'architecture dans le cadre naturel de l'archipel, on a recherché un jeu de volumes bas et horizontaux. Ces préoccupations d'ordre esthétique rejoignent des servitudes imposées : dégagement du champ de vue du sémaphore, protection contre le vent. Pour le choix des matériaux, il fallait tenir compte non seulement des considérations climatiques et de la recherche des solutions économiques, mais encore des difficultés de transport par bateaux et du fait que les constructeurs réaliseraient l'opération avec une main-d'œuvre bénévole et non spécialisée. C'est pourquoi l'architecte a été amené à choisir pour tous les bâtiments, le granit et le bois. Le bois résistant bien à l'air marin, relativement facile à transporter et à décharger par flottage, est employé soit comme élément porteur dans un système de construction à trame réduite, soit en couverture par bardots, soit en remplissage. Le granit

# LE CENTRE NAUTIQUE DES GLÉNANS

école de voile  
et de formation maritime



provient de la récupération de nombreux murs en pierres sèches qui protégeaient autrefois les cultures des îles. Le centre n'étant pas destiné à fonctionner pendant l'hiver, et la volonté des organisateurs étant d'y réduire le confort au minimum nécessaire, le problème de l'équipement s'est trouvé considérablement simplifié.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

### ● le hangar d'entretien

Sa structure est en pièces de bois clouées. L'ossature de chaque partie triangulaire comprend un bâti en madriers disposés à plat. Sur chaque face est cloué un voligeage en planches jointives. Le sens de ce voligeage a été alterné par panneaux de façon à créer dans l'ensemble une rigidité plus grande.

Embase en maçonnerie de granit.

Conception statique : 2 supports longitudinaux :

1) Le mur du fond en maçonnerie.

2) Des refends constitués par une série d'ensembles triangulaires en bois cloués formant dent de scie. Chaque sommet inférieur des triangles étant supporté soit par des murs d'échiffre aux extrémités, soit par des piles en maçonnerie dans la partie intermédiaire. Un système de contreventements, disposés orthogonalement aux refends au droit de chaque point d'appui.

La stabilité de l'ouvrage a été étudiée pour faire face aux dépressions en toiture. Les ancrages dans les murs, les 5 haubans et la masse des piles en maçonnerie ont été calculés en conséquence.

### ● le local des moniteurs

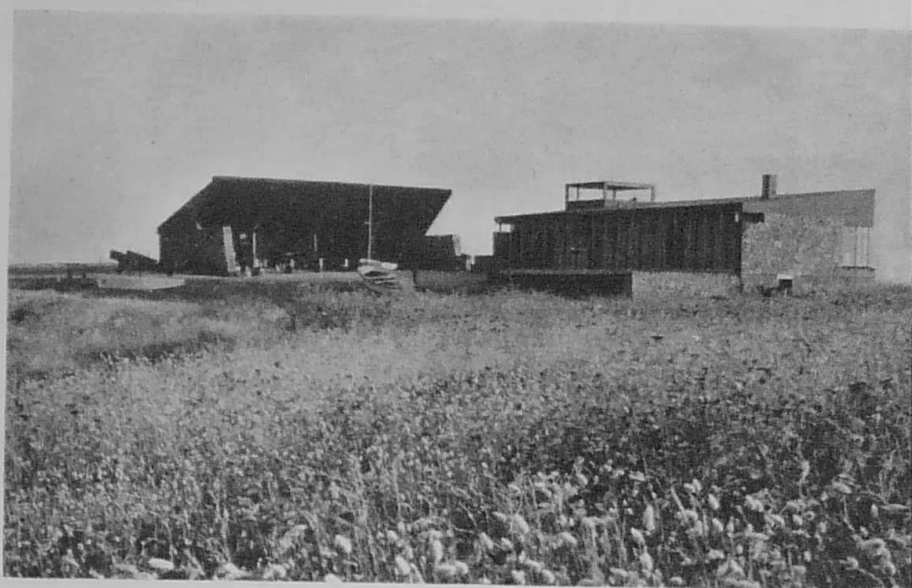
Un massif en maçonnerie de granit liaisonné par une large ceinture en béton armé reçoit un solivage de bois formant le plancher. La façade et les pignons exposés au vent de mer sont édifiés en maçonnerie de granit jusqu'à hauteur des linteaux des baies. Une structure de bois coiffe ces maçonneries formant parois hautes, façade côté île et toiture : côté extérieur, contreplaqué C.T.B.X., côté intérieur, voligeage.

Les menuiseries sont en bois, le sol en plancher. Au niveau de la toiture et dominant l'Archipel, une cabine de quart couverte en contreplaqué reposant sur 4 potelets a été aménagée.

Les travaux ont été exécutés par des stagiaires du Centre sous la direction de : A. Stephan, menuisier-ébéniste à Concarneau ; M. Barzic, entrepreneur en maçonnerie à Concarneau.

architecte :

A. GOMIS



Le hangar à bateaux et le bâtiment des moniteurs vus de terre et de mer.

